

## **Réunion publique - élaboration du PLUI - sept 2024**

Le 30 septembre de 18h00 à 20h00

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal pour 2025, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche organise une réunion publique de présentation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), ouverte à tous les habitants.

Le PADD est le document socle du plan local d'urbanisme : il définit les grandes orientations du territoire pour les 15 ans à venir : limiter la consommation foncière, préserver les espaces agricoles et la ressource en eau, préserver notre patrimoine exceptionnel (paysages, environnement,...), renforcer la vitalité économique du territoire et les centralités villageoises

### **La suite ?**

Conformément à la procédure d'élaboration d'un PLUI, le PADD est débattu dans les conseils municipaux ainsi qu'en conseil communautaire. Il est donc à l'ordre du jour du conseil communautaire du 24 septembre 2024.

Les autres pièces du PLUI (zonage, règlement) seront être ensuite élaborées afin de soumettre le projet de PLUI à enquête publique dans le courant de l'année 2025.



Commune(s)  
Ruoms

**[Afficher la carte](#)**

**44.452326, 4.341395**